

Bruxelles, le 12 septembre 2025 (OR. en)

12632/25

**Dossier interinstitutionnel:** 2025/0245 (BUD)

> **FIN 1050 SOC 600**

## NOTE POINT "I/A"

Origine:	Comité budgétaire
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	12249/25
Objet:	Décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés à la suite d'une demande de l'Allemagne (EGF/2025/002 DE/Goodyear2)
	• Approbation

- 1. Le 26 août 2025, la Commission a présenté au Conseil une proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM), accompagnée de la proposition correspondante de virement de crédits n° DEC 12/2025<sup>1</sup>.
- 2. La proposition vise à mobiliser un montant de 3,1 millions d'EUR au titre du FEM pour répondre à une demande de mobilisation du Fonds présentée par l'Allemagne à la suite de licenciements survenus au sein de Goodyear Germany GmbH (un fabricant de produits en caoutchouc et en plastique), afin d'apporter une aide à la réinsertion professionnelle des 915 bénéficiaires concernés, conformément aux critères d'intervention énoncés à l'article 4, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) 2021/691<sup>2</sup>.

12632/25 ECOFIN.2.A FR

<sup>1</sup> Document 12248/25.

<sup>2</sup> Règlement (UE) 2021/691 du Parlement européen et du Conseil du 28 avril 2021 relatif au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM) et abrogeant le règlement (UE) n° 1309/2013 (JO L 153 du 3.5.2021, p. 48, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/691/oj).

- 3. Le <u>Comité budgétaire</u> a examiné la proposition lors de sa session du 12 septembre 2025 et a été en mesure de l'approuver.
- 4. Compte tenu de ce qui précède, le <u>Comité des représentants permanents</u> est invité à recommander au <u>Conseil</u> d'approuver le texte de la décision relative à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, qui figure dans le document 12633/25.

12632/25

ECOFIN.2.A FR